

Annexe I

Groupes régionaux figurant dans le rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 2005

On trouvera énumérés ci-dessous les groupes régionaux figurant dans le rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 2005 ainsi que les États qui composent chaque groupe.

Afrique

Afrique du Sud	Malawi
Algérie	Mali
Angola	Maroc
Bénin	Maurice
Botswana	Mauritanie
Burkina Faso	Mozambique
Burundi	Namibie
Cameroun	Niger
Cap-Vert	Nigéria
Comores	Ouganda
Congo	République centrafricaine
Côte d'Ivoire	République démocratique du Congo
Djibouti	République-Unie de Tanzanie
Égypte	Rwanda
Érythrée	Sao Tomé-et-Principe
Éthiopie	Sénégal
Gabon	Seychelles
Gambie	Sierra Leone
Ghana	Somalie
Guinée	Soudan
Guinée-Bissau	Swaziland
Guinée équatoriale	Tchad
Jamahiriya arabe libyenne	Togo
Kenya	Tunisie
Lesotho	Zambie
Libéria	Zimbabwe
Madagascar	

Amérique centrale et Caraïbes

Antigua-et-Barbuda	Haïti
Bahamas	Honduras
Barbade	Jamaïque
Belize	Nicaragua
Costa Rica	Panama
Cuba	République dominicaine
Dominique	Sainte-Lucie
El Salvador	Saint-Kitts-et-Nevis
Grenade	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Guatemala	Trinité-et Tobago

Amérique du Nord

Canada	Mexique
États-Unis d'Amérique	

Amérique du Sud

Argentine	Guyana
Bolivie	Paraguay
Brésil	Pérou
Chili	Suriname
Colombie	Uruguay
Équateur	Venezuela (République bolivarienne du)

Asie de l'Est et du Sud-Est

Brunéi Darussalam	Philippines
Cambodge	République de Corée
Chine	République démocratique populaire lao
Indonésie	République populaire démocratique de Corée
Japon	Singapour
Malaisie	Thaïlande
Mongolie	Timor-Leste
Myanmar	Viet Nam

Asie du Sud

Bangladesh	Maldives
Bhoutan	Népal
Inde	Sri Lanka

Asie occidentale

Afghanistan	Kirghizistan
Arabie saoudite	Koweït
Arménie	Liban
Azerbaïdjan	Oman
Bahreïn	Ouzbékistan
Émirats arabes unis	Pakistan
Géorgie	Qatar
Iran (République islamique d')	République arabe syrienne
Iraq	Tadjikistan
Israël	Turkménistan
Jordanie	Turquie
Kazakhstan	Yémen

Europe

Albanie	Liechtenstein
Allemagne	Lituanie
Andorre	Luxembourg
Autriche	Malte
Bélarus	Monaco
Belgique	Norvège
Bosnie-Herzégovine	Pays-Bas
Bulgarie	Pologne
Chypre	Portugal
Croatie	République de Moldova
Danemark	République tchèque
Espagne	Roumanie
Estonie	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
ex-République yougoslave de Macédoine	Saint-Marin
Fédération de Russie	Saint-Siège
Finlande	Serbie-et-Monténégro
France	Slovaquie
Grèce	Slovénie
Hongrie	Suède
Irlande	Suisse
Islande	Ukraine
Italie	Yougoslavie
Lettonie	

Océanie

Australie	Nioué
Fidji	Nouvelle-Zélande
Îles Cook	Palaos
Îles Marshall	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Îles Salomon	Samoa
Kiribati	Tonga
Micronésie (États fédérés de)	Tuvalu
Nauru	Vanuatu

Annexe II

Composition actuelle de l'Organe international de contrôle des stupéfiants

Joseph Bediako Asare

Né en 1942. De nationalité ghanéenne. Consultant libéral et psychiatre.

Académie de médecine de Cracovie (Pologne) (1965-1971); enseignement postuniversitaire dans les hôpitaux psychiatriques de Graylands et Swanbourne, à Perth (Australie) (1976-1977); Autorités sanitaires du Leicestershire (1977-1980). Médecin-chef (psychiatrie), Services de santé ghanéens; spécialiste responsable de l'Hôpital psychiatrique d'Accra; Président de la section ghanéenne du Collège ouest-africain des médecins; Vice-Président du Collège ouest-africain des médecins; conseiller auprès du Ministère ghanéen de la santé (depuis 1984); membre de l'Organe ghanéen de contrôle des stupéfiants (depuis 1990); Président de la Sous-Commission de la réduction de la demande de l'Organe ghanéen de contrôle des stupéfiants (depuis 1991); conférencier à temps partiel en psychiatrie, école de médecine de l'Université du Ghana (depuis 1984). Interne en psychiatrie, Autorités sanitaires du West Berkshire et du South Oxford (1981-1982); membre du corps enseignant pour le programme de formation du Conseil international sur les problèmes de l'alcoolisme et des toxicomanies consacré à l'alcoolisme et la toxicomanie au Bénin et au Nigéria (1986 et 1987); Président de l'Association psychiatrique du Ghana (1999-2002). Membre du Collège royal des psychiatres (1990); membre du Collège ouest-africain des psychiatres; membre du Collège ghanéen des médecins et chirurgiens. Auteur de nombreuses publications, dont: *Substance Abuse in Ghana*; *The Problem of Drug Abuse in Ghana: a Guide to Parents and Youth* (1989); *Alcohol Use, Sale and Production in Ghana – A Health Perspective* (1999); *Alcohol and Tobacco Abuse in Deheer* (1997); "Psychiatric co-morbidity of drug abuse", *Assessing Standards of Drug Abuse* (1993); "Baseline survey of the relationship between HIV and substance abuse in Ghana" (2004). Titulaire de la Médaille d'honneur (civile) du Ghana (1997). A participé à de nombreuses réunions, dont: groupe consultatif chargé d'élaborer le manuel sur les normes d'évaluation des soins aux

toxicomanes (1990-1992); Forum mondial des ONG sur l'abus de drogues, Bangkok (1994); réunion d'experts du programme de lutte contre les drogues, Cleveland (États-Unis d'Amérique) (1995); Forum d'experts sur les drogues pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, Cameroun (1995); réunion d'experts pour la région de l'Afrique de l'Ouest, Dakar (2003).

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (2005).

Sevil Atasoy

Née en 1949. De nationalité turque. Directrice et professeur de criminalistique, Institut de criminalistique de l'Université d'Istanbul (depuis 1988); professeur de biochimie, faculté de médecine Cerrahpasa de l'Université d'Istanbul (depuis 1988); conseillère pédagogique, Académie internationale de lutte contre la drogue et la criminalité organisée (depuis 2000).

Licence en chimie (1972), maîtrise en biochimie (1976) et doctorat en biochimie (1979), Université d'Istanbul. Bourse Hubert H. Humphrey, United States Information Agency (1995-1996). A aussi reçu différentes autres bourses, dont: programme allemand d'échanges universitaires (1976, 1978 et 1994), Fondation pour la recherche de l'Université d'Istanbul (1997 et 1998), Ministère turc de la justice (1982, 1985 et 1986), Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (1978) et Organisation européenne de biologie moléculaire (1985). Titulaire de nombreuses distinctions, dont: Femme de science de l'année, revue *Kadinca* (1993); Parti Anavatan ("Mère patrie") (2002); Rotary International (1993 et 2001), pour sa contribution aux progrès des techniques d'investigation en Turquie. Chercheur invité à la faculté de santé publique de l'Université de Californie, Berkeley, et au Centre de recherche sur l'abus de drogues de Los Angeles; Département de génétique de l'Université de Stanford; Département de génétique de l'Université Emory; Institut de criminalistique de Californie; Federal Bureau of Investigation, Virginie; laboratoires

de criminalistique des services du shérif de Los Angeles; police criminelle fédérale (BKA), Wiesbaden (Allemagne); laboratoire d'analyse des drogues de l'ONU, Vienne; Institut de biochimie physique et Institut de médecine légale, Université Ludwig-Maximilian, Munich; Centre de génétique humaine, Université de Brême; Institut de médecine légale, Université de Münster. Expert auprès de tribunaux civils et pénaux (depuis 1980). Directrice du Département stupéfiants et toxicologie du Ministère turc de la justice (1980-1993); Présidente du Département de sciences fondamentales pour la criminalistique de l'Université d'Istanbul (1983-1987); Présidente du premier colloque régional de criminalistique (2000); et Présidente de la troisième Académie européenne de police scientifique (2003). Membre du Conseil d'administration (1987-2005) et de la Fondation pour la recherche (1987-2002) de l'Université d'Istanbul; membre du Groupe d'experts sur les problèmes techniques rencontrés par les spécialistes de la lutte contre les drogues, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et Office of National Drug Control Policy des États-Unis d'Amérique (2003 et 2004); membre du groupe de spécialistes de la réduction des risques liés à l'abus de substances par d'autres voies que l'injection, Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe (2002); membre du Réseau méditerranéen du Groupe Pompidou (depuis 2001). Membre de la délégation turque à la Commission des stupéfiants (2001 et 2002); Commissions spéciales sur l'amélioration des affaires judiciaires et de sécurité auprès du Premier Ministre, VIII. Plan de développement pour 2001-2005, Commission supérieure des droits de l'homme de la République turque (1997-1998). Conseillère pour l'amélioration des investigations et la protection des enfants victimes auprès des services de sécurité intérieure du Commandement général de la gendarmerie (2001-2003); conseillère sur la prévention de la violence, du suicide et de l'abus de drogues auprès du Commandement des forces terrestres (2000-2004); conseillère sur la conduite sous l'influence de substances placées sous contrôle auprès de la Commission pour la prévention des accidents de la route de l'Assemblée nationale turque (2000); conseillère sur la prévention de l'abus de drogues et de la violence en milieu scolaire auprès du Ministère de l'éducation nationale (depuis 1999); conseillère sur le dépistage des drogues et l'amélioration du traitement des délinquants auprès de la Direction générale des

établissements pénitentiaires, Ministère de la justice (depuis 1999). Fondatrice et Directrice de la *revue turque de médecine légale* (1982-1993). Membre du conseil scientifique de revues nationales et internationales, dont *International Criminal Justice Review*, la *revue turque sur les dépendances*, la *revue turque de criminalistique*, et la *revue croate de médecine légale*. Fondatrice et Présidente de la Société turque de criminalistique (depuis 1998); membre honoraire de l'Académie méditerranéenne de criminalistique (depuis 2003); membre du Comité permanent de l'Académie européenne de police scientifique (1999-2003). Membre des associations suivantes: International Society of Forensic Toxicology; Indo-Pacific Association of Law, Medicine and Science; Réseau européen des instituts de police scientifique; International Association of Forensic Toxicologists; American Academy of Forensic Sciences; American Society of Crime Laboratory Directors; Forensic Science Society du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; American Society of Criminology; Interagency Council on Child Abuse and Neglect; et Conseil universitaire pour le système des Nations Unies. A participé à des projets sur des questions relatives aux drogues illicites, dont: établissement d'une carte de la criminalité liée aux drogues pour le Ministère de l'intérieur (1998-2000); étude globale des marchés de la drogue illicite, Istanbul, pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (2000-2001); évaluation nationale de la nature et de l'ampleur des problèmes de drogue en Turquie, pour l'ONUDC (2002-2003); Projet européen d'enquête en milieu scolaire sur l'alcool et d'autres drogues (2002-2003); modélisation du marché mondial de l'héroïne pour le RAND Drug Policy Research Center et l'Institut Max Planck (2003). Auteur de plus de 130 articles scientifiques, portant notamment sur le dépistage des drogues, la chimie des drogues, les marchés de la drogue, la criminalité liée à la drogue ou induite par la drogue, la prévention de l'abus de drogues, la toxicologie clinique et médico-légale, la neuropharmacologie, les investigations sur la scène du crime et l'analyse de l'acide désoxyribonucléique (ADN), dont "Excavating Y-chromosome haplotype strata in Anatolia", *Human Genetics* (2004); "DNA fingerprinting of cannabis sativa, accessions using RAPD and AFLP markers", *Forensic Science International* (2003); "H. gamma-vinyl-GABA potentiates the severity of naloxone-

precipitated abstinence signs in morphine-dependent rats”, *Pharmacological Research* (1998).

Membre de l’Organe international de contrôle des stupéfiants (2005). Membre du Comité permanent des évaluations (2005).

Madan Mohan Bhatnagar

Né en 1934. De nationalité indienne. A occupé divers postes à responsabilités dans des services chargés du contrôle et de la gestion des stupéfiants au sein de l’administration indienne (depuis 1972). Membre de la Delhi High Court Bar Association (depuis 1993).

Licence en droit (1956) et maîtrise en sciences politiques (1955), Université de Patna (Inde). Commissaire adjoint aux stupéfiants (1972-1974). Chargé de mission dans le domaine des stupéfiants (1976-1979). Commissaire aux stupéfiants (1979-1985). Directeur général du Bureau indien de contrôle des stupéfiants (1988-1990). Membre de l’Office central des droits d’accise et des droits de douane (lutte contre la contrebande et les stupéfiants) et Secrétaire général adjoint auprès du Gouvernement indien (1990-1992). Auteur de nombreuses publications, dont: “Current national laws and policies on narcotics control in India”, *Current Research in Drug Abuse in India*, All India Institute of Medical Sciences Research Book; “Drug Trafficking: Indian Perspective”, *Narcontrol*, revue du Bureau indien de contrôle des stupéfiants. A rédigé les dispositions de la loi indienne sur les stupéfiants et les substances psychotropes (1985). A élaboré la politique indienne de production et d’exportation licites d’opium et la stratégie nationale de lutte contre le trafic illicite de drogues. Membre du groupe d’experts chargé d’examiner les amendements à la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, Vienne (1982). A présidé plusieurs conférences internationales sur le contrôle des drogues, notamment la dixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues (HONLEA), Asie et Pacifique (1983), la réunion du Comité indo-pakistanaï sur le trafic des drogues (1989) et la réunion de l’Association sud-asiatique de coopération régionale sur l’harmonisation des législations en matière de drogues (1989). Premier Vice-Président de la deuxième Réunion interrégionale des chefs des services chargés au plan national de la

lutte contre le trafic illicite des drogues, Vienne (1989). A participé aux discussions bilatérales entre l’Inde et les États-Unis d’Amérique sur les stupéfiants, Washington (1989). A participé à la dix-septième session extraordinaire de l’Assemblée générale (1990). Membre du groupe intergouvernemental d’experts chargé d’examiner les conséquences économiques et sociales de l’abus de drogues et du trafic illicite des drogues, Vienne (1990). Expert et Vice-Président du séminaire régional de la Commission économique et sociale pour l’Asie et le Pacifique (CESAP) sur l’abus de drogues, Manille (1990). Chef de la délégation indienne à la Commission des stupéfiants (1990 et 1992), à plusieurs réunions des HONLEA et à la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient. Vice-Président de la Commission des stupéfiants (1992).

Membre de l’Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2002). Président du Comité des questions financières et administratives (2002). Membre du Comité permanent des évaluations (depuis 2002). Rapporteur de l’Organe (2003). Premier Vice-Président de l’Organe (2004). Membre du Comité des questions financières et administratives (depuis 2004). Vice-Président du Comité permanent des évaluations (2005).

Elisaldo Luiz de Araújo Carlini

Né en 1930. De nationalité brésilienne. Professeur titulaire en psychopharmacologie, Université fédérale de São Paulo (depuis 1978); Directeur du Centre brésilien d’information sur les substances psychotropes (depuis 1988).

Maîtrise en sciences, Université de Yale (États-Unis) (1962). Fondateur et Président de la Société latino-américaine de psychobiologie (1971-1973). Membre et fondateur de l’Académie des sciences de l’État de São Paulo (1976). Président de la Société brésilienne de pharmacovigilance (1991-1993). Secrétaire national chargé du contrôle sanitaire auprès du Ministère brésilien de la santé (1995-1997). Membre du Tableau d’experts en matière de pharmacodépendance et d’alcoolisme de l’Organisation mondiale de la santé (OMS), Genève (1997-1998 et depuis 2002). Membre de l’Académie des sciences brésilienne (2003). A été récompensé par de nombreux

titres et distinctions, dont les suivants: conseiller émérite du Conseil fédéral des stupéfiants du Brésil (1987); Président honoraire du onzième Colloque sur les plantes médicinales brésiliennes, João Pessoa (Brésil) (1990); membre émérite du Département de psychiatrie biologique de l'Association brésilienne de psychiatrie (1993). "Médecin de l'année" de la section brésilienne de la Société médicale d'Israël (1993). "Personnalité de l'année" de l'Association brésilienne de pharmacochimie (1996); médaille de Grand Officier de l'Ordre de Rio Branco décernée par le Président de la République fédérative du Brésil (1996); Grand-Croix de l'Ordre du mérite scientifique, décernée par le Président de la République fédérative du Brésil (2000). Docteur *honoris causa* de l'Université fédérale de Rio Grande do Norte (Brésil) (2002). Auteur de plus de 300 publications, notamment: "Use of anorectic amphetamine-like drugs by Brazilian women", *Eating Behaviors* (2002); "Plants and the central nervous system" (2003).

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2002).

Tatyana Borisovna Dmitrieva

Née en 1951. De nationalité russe. Directrice du Centre de recherche d'État en psychiatrie sociale et légale V. P. Serbsky (depuis 1998). Expert psychiatre en chef, Ministère de la santé et du développement social de la Fédération de Russie (2005).

Diplômée de l'Institut de médecine d'État Ivanovskii (1975), maîtrise en sciences (1981) et doctorat (1990) en sciences médicales; professeur de médecine (depuis 1993). Chef du Département de psychiatrie (1986-1989), Directrice adjointe chargée de la recherche (1989-1990) et Directrice (1990-1996) du Centre de recherche d'État en psychiatrie sociale et légale V. P. Serbsky. Ministre de la santé de la Fédération de Russie (1996-1998). Présidente de la Commission de la protection sanitaire du Conseil de sécurité russe (1996-2000).

Membre du Présidium de l'Académie russe des sciences médicales (depuis 2001); Vice-Présidente de la Société russe des psychiatres (depuis 1995); Vice-Présidente de l'Association mondiale de psychiatrie sociale; membre de l'Académie russe des sciences médicales (depuis 1999); membre correspondant de

l'Académie russe des sciences médicales (depuis 1997). Auteur de plus de 300 ouvrages scientifiques, titulaire de cinq certificats d'auteur pour des inventions et auteur de deux ouvrages sur le traitement de la toxicomanie, l'un sur la pratique psychiatrique générale et légale (2000) et l'autre sur les aspects clinique et juridique de l'abus de substances psychoactives (2003). Rédactrice en chef de la revue russe de psychiatrie et d'une publication consacrée à la recherche clinique sur les médicaments en Russie. Membre du comité de rédaction de plusieurs revues médicales russes et étrangères, dont la revue russe sur la toxicodépendance, l'*International Medical Journal* et la revue sibérienne de psychiatrie et toxicodépendance. Ordre des services rendus au pays, quatrième classe (2001) et Ordre d'honneur (1995). A participé et a présenté des exposés sur la psychiatrie et le traitement de la toxicomanie à divers conférences et congrès nationaux et internationaux, notamment à ceux organisés par l'OMS, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, le Congrès mondial de psychiatrie et l'Association mondiale de psychiatrie.

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (2005).

Philip Onagwele Emafo

Né en 1936. De nationalité nigériane.

Chargé de cours en biochimie, Université d'Ibadan (1969-1971). Chargé de cours et maître de conférences en microbiologie et biochimie pharmaceutiques, Université de Bénin (Nigéria) (1971-1977). Pharmacien-chef et Directeur des services pharmaceutiques, Ministère fédéral de la santé du Nigéria (1977-1988). Président de l'ordre des pharmaciens du Nigéria (1977-1988). Membre du Tableau d'experts sur la pharmacopée internationale et les préparations pharmaceutiques de l'OMS (1979-2003). Rapporteur général de la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues, Vienne (1987). Président de la dixième session extraordinaire de la Commission des stupéfiants (1988). Membre du groupe d'experts chargés par le Secrétaire général d'examiner le dispositif de lutte contre l'abus des drogues de l'ONU (1990). Membre du Comité OMS d'experts de la pharmacodépendance (1992, 1994 et 1998). Consultant auprès du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des

drogues (1993-1995). Membre du groupe consultatif intergouvernemental spécial d'experts créé par la Commission des stupéfiants pour évaluer les atouts et les carences de la lutte mondiale contre la drogue (1994). Membre du groupe d'experts convoqué par le Secrétaire général en application de la résolution 1997/37 du Conseil économique et social pour examiner le mécanisme des Nations Unies en matière de contrôle des drogues (1997-1998). Membre du Groupe consultatif de l'Organe international de contrôle des stupéfiants chargé d'examiner les substances devant être contrôlées conformément à l'article 12 de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988 (1998-1999). Consultant auprès de l'Organisation de l'unité africaine, Addis-Abeba (1998-1999).

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2000). Membre du Comité permanent des évaluations (2000-2004). Rapporteur de l'Organe (2001). Président de l'Organe (2002-2003). Premier Vice-Président de l'Organe (2005).

Gilberto Gerra

Né en 1956. De nationalité italienne. Coordonnateur du Centre d'études de la pharmacodépendance, Service de pharmacodépendance, Département de la santé, Parme (Italie). Chargé de cours (maîtrise de neurologie) en psychopharmacologie, Université de Parme. Diplôme universitaire de médecine (1981), maîtrise de médecine interne (1986) et maîtrise d'endocrinologie (1989).

Médecin au service de consultations externes du Service de pharmacodépendance, Département de la santé, Parme (1987-1994); Chef du Service de pharmacodépendance, Département de la santé, Parme (1995-2001). Chargé de cours (maîtrise de médecine interne et de thérapie physique) à l'Université de Parme (1990-1996). Recherches sur les questions liées aux drogues à l'Université de Parme et dans d'autres universités en Italie et aux États-Unis (New York State Psychiatric Institute, Columbia University) (1994, 1996 et 2001); a participé à un projet de recherche parrainé au titre du programme de l'Institut national sur l'abus de drogues (1996); coordonnateur du Comité régional pour la recherche sur la pharmacodépendance de l'Émilie-Romagne (1995-2001); collaboration à des travaux de recherche avec l'Istituto Superiore di

Sanità, Rome (1998-2000); consultant auprès du Ministère de l'intérieur pour la recherche sur l'abus de substances (1996-1997); consultant auprès du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues pour les dérivés de l'amphétamine (1996-1999); consultant auprès du Département des affaires sociales pour les aspects pharmacologiques et cliniques de l'abus de substances (1998-2000); expert pour le Plan national d'information pour la prévention de l'abus de drogues (Conseil de la présidence des ministères) (1999); conférences dans diverses universités italiennes sur la neurobiologie de l'abus de substances (1998-2002). Consultant auprès du Département national des politiques antidrogue dans le domaine de la neurobiologie de la pharmacodépendance, de la pharmacologie et de la prévention (2003-2005). Membre du Comité scientifique national pour l'éducation en matière de santé et la prévention de l'abus de substances du Ministère italien de l'éducation (1997-2001); membre du groupe d'experts du Ministère de l'intérieur (point focal du Réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies ou Réseau Reitox) chargé de préparer le rapport national sur l'abus de substances à l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) (1998); membre de la Société internationale de psychoneuroendocrinologie; membre du Collège sur les problèmes de toxicomanie (2002-2005); membre du comité scientifique de la Société italienne sur la toxicodépendance (2000-2004); membre du conseil scientifique de la revue internationale *Heroin Addiction and Related Clinical Problems*; membre du conseil scientifique du *Bolletino per le Farmacodipendenze e l'Alcoolismo* (revue italienne sur la pharmacodépendance et l'alcoolisme) publiée par le Ministère italien de la santé en collaboration avec l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice. Coauteur, pour le Ministère italien de l'intérieur, du rapport national sur l'abus de drogues préparé à l'intention de l'OEDT; consultant pour cinq revues internationales sur l'abus de substances et la psychiatrie; a contribué à plus de 42 articles publiés dans des revues médicales scientifiques (1994-2005), dont "Agressive responding in abstinent heroin addicts: neuroendocrine and personality correlates", *Progress in Psycho-Neuropharmacology and Biology* (2004); "Substance use among high-school students: relationship with temperament, personality traits and

parental care perception”, *Substance Use and Misuse* (2004); “Longterm methadone maintenance effectiveness: psychosocial and pharmacological variables”, *Journal of Substance Abuse Treatment* (2003); “Effect of ecstasy on dopamine system function in humans”, *Behavioural Brain Research* (2002); “Intravenous flumazemil versus oxazepam tapering in the treatment of benzodiazepine withdrawal; a randomized placebo-controlled study”, *Addiction Biology* (2002). Est intervenu à la réunion d’experts sur les stimulants de type amphétamine organisée sous l’égide du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues à Vienne (1996); et à la conférence sur les bases biosociales de la violence organisée sous l’égide de l’Advanced Study Institute de l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord à Rhodes (Grèce) (1996); a participé à la conférence de consensus sur la désintoxication à l’aide des alpha-2-agonistes, de la clonidine et de la lofexidine organisée sous l’égide du National Institute on Drug Abuse à Bethesda, Maryland (États-Unis) (1998); et à la réunion annuelle de la Société internationale de psychoneuroendocrinologie, Pise (Italie) (2003); est intervenu à la réunion de l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur la question des jeunes et de l’abus de drogues: prévention et traitement, Stockholm (2003); expert à la réunion de l’OEDT sur la prévention ciblée, la prévention dans le cadre familial et la prévention dans le cadre communautaire, Lisbonne (2003); est intervenu à la réunion du Parlement andin sur les politiques antidrogue, Guayaquil (Équateur) (2003); et à une réunion organisée par l’OEDT et le Parlement européen sur l’usage de la drogue chez les jeunes, Malaga (Espagne) (2003).

Membre de l’Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2004). Membre du Comité permanent des évaluations (2004). Membre du Comité des questions financières et administratives (2004). Président du Comité des questions financières et administratives (2005).

Hamid Ghodse

Né en 1938. De nationalité iranienne. Professeur (psychiatrie et politique internationale en matière de drogues) à l’Université de Londres (depuis 1987). Directeur du Centre international pour la politique en

matière de drogues de l’école de médecine St-George, Université de Londres (depuis 2003); Président des Centres collaborateurs européens pour les études sur la toxicomanie (depuis 1992); membre du Comité exécutif de la Fédération des professeurs de médecine clinique du Royaume-Uni (depuis 1994); membre du Comité scientifique sur le tabac et la santé du Royaume-Uni (depuis 2000); Directeur du Conseil des affaires internationales et membre du Conseil du Collège royal de psychiatrie (depuis 2000); administrateur externe de l’Autorité nationale d’évaluation clinique puis de l’Agence de sécurité des patients du Royaume-Uni (depuis 2001); responsable des diplômes de haut niveau en psychiatrie à l’Université de Londres (depuis 2003); membre du Comité des études de médecine, Université de Londres (depuis 2003).

Docteur en médecine, République islamique d’Iran (1965); diplôme de médecine psychologique, Royaume-Uni (1974); docteur (Ph.D.), Université de Londres (1976); et docteur ès sciences, Université de Londres (2002). Membre du Collège royal de psychiatrie (Royaume-Uni) (1985); membre du Collège royal de médecine, Londres (1992); membre du Collège royal de médecine d’Édimbourg (1997); membre de la Faculté de médecine de santé publique (Royaume-Uni) (1997). Membre du Tableau d’experts en matière d’alcoolisme et de pharmacodépendance de l’OMS (depuis 1979); conseiller au Joint Formulary Committee du British National Formulary (depuis 1984); psychiatre consultant honoraire des hôpitaux universitaires St-George et Springfield, Londres (depuis 1978); consultant honoraire en santé publique auprès du Wandsworth Primary Care Trust (depuis 1997); Directeur du Service régional de formation et de recherche dans le domaine du traitement de la pharmacodépendance, Londres (1987-1993); Directeur du Service d’enseignement et de formation et du Service de la recherche, de l’évaluation et du suivi et Président du Département comportements addictifs et médecine psychologique de l’école de médecine de l’hôpital St-George, Université de Londres, et de la faculté mixte des sciences de la santé, Université de Kingston (1987-2003); psychiatre consultant, hôpital universitaire et école de médecine St.Thomas, Londres (1978-1987). Membre, rapporteur, président et animateur de divers comités d’experts, groupes d’étude et autres groupes de travail de l’OMS et de la Communauté européenne sur la pharmacodépendance

et l'alcoolisme; professeur invité au titre de la Fondation M. S. McLeod, Australie-Méridionale (1990); professeur honoraire de l'Université de Beijing (depuis 1997). Professeur invité à l'Université de Keele (Royaume-Uni) (depuis 2002). Auteur ou rédacteur de plus de 300 ouvrages et articles scientifiques sur les toxicomanies et les problèmes liés à la drogue, dont *The Misuse of Psychotropic Drugs*, Londres (1981); *Psychoactive Drugs and Health Problems*, Helsinki (1987); *Psychoactive Drugs: Improving Prescribing Practices*, Genève (1988); *Substance Abuse and Dependence*, Guilford (1990); *Drug Misuse and Dependence: the British and Dutch Response*, Lancashire (Royaume-Uni) (1990); *Misuse of Drugs* (3^e éd.), Londres (1997); *Drugs and Addictive Behavior: a Guide to Treatment* (3^e éd.), Cambridge, 2002; *Young People and Substance Misuse*, Londres (2004); *Addiction at Workplace*, Aldershot (2005). Rédacteur en chef, *International Psychiatry* (depuis 2002); rédacteur, *Substance Misuse Bulletin*; membre du conseil de rédaction, *International Journal of Social Psychiatry*. Animateur de groupes d'experts de l'OMS sur l'enseignement médical (1986), l'enseignement pharmaceutique (1987), la formation du personnel infirmier (1989) et la prescription rationnelle de substances psychoactives. Membre de l'Association britannique des médecins (depuis 1995); membre du Comité exécutif du Conseil médical de l'alcoolisme (depuis 1997); Secrétaire honoraire/Président de l'Association britannique des professeurs de psychiatrie (depuis 1991); Président de l'Association européenne des professeurs de psychiatrie; Directeur du Programme national sur la mortalité due à l'abus de substances (depuis 1997); membre de l'Association internationale d'épidémiologie (depuis 1998); membre de l'Institut pour l'apprentissage et la formation dans l'enseignement supérieur (depuis 2001).

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 1992). Membre du Comité permanent des évaluations (1992). Président de l'Organe (1993, 1994, 1997, 1998, 2000, 2001, 2004 et 2005).

Melvyn Levitsky

Né en 1938. De nationalité américaine. Ancien ambassadeur (à la retraite) du service diplomatique des États-Unis; professeur de relations internationales et

d'administration publique à la Maxwell School of Citizenship and Public Affairs, Université de Syracuse; maître de conférences au Daniel Patrick Moynihan Institute of Global Affairs de la Maxwell School of Citizenship and Public Affairs, Université de Syracuse.

Diplomate au service des États-Unis pendant 35 ans, notamment: Vice-Secrétaire d'État adjoint pour les droits de l'homme et les affaires humanitaires, Département d'État des États-Unis (1982-1983); Directeur adjoint de la Voix de l'Amérique (1983-1984); Ambassadeur des États-Unis en Bulgarie (1984-1987); Secrétaire exécutif et Assistant spécial du Secrétaire du Département d'État des États-Unis (1987-1989); Secrétaire d'État adjoint pour les questions internationales de stupéfiants (1989-1993); et Ambassadeur des États-Unis au Brésil (1994-1998). Consul des États-Unis à Francfort (Allemagne) (1963-1965) et à Belem (Brésil) (1965-1967). Fonctionnaire chargé des questions politiques à l'ambassade des États-Unis à Moscou (1973-1975). Fonctionnaire chargé des relations bilatérales, Bureau des affaires de l'Union soviétique (1975-1978), et Directeur du Bureau des affaires politiques de l'Organisation des Nations Unies (1980-1982), Département d'État des États-Unis. Titulaire de diverses distinctions honorifiques du Département d'État des États-Unis (Meritorious and Superior Honor Awards, Presidential Meritorious Service Awards et Distinguished Service Award du Secrétaire d'État des États-Unis). Membre du Washington Institute of Foreign Affairs, de l'American Academy of Diplomacy et de l'American Foreign Service Association. Membre du Conseil consultatif de la Drug Free America Foundation. Membre de l'Institute on Global Drug Policy. Membre du Conseil du Global Panel de la Prague Society. Membre du groupe de travail public-privé sur la vente par Internet de substances placées sous contrôle (faculté de droit de l'Université Harvard).

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2003). Président du Comité des questions financières et administratives (2004); Président du groupe de travail sur les stratégies et priorités (2005).

Robert Jean Joseph Chrétien Lousberg

Né en 1941. De nationalité néerlandaise. Ancien chef de l'Office néerlandais de réglementation des

stupéfiants et des substances psychotropes. Ancien chercheur associé et maître de recherches à l'Institut national de la santé, Bethesda, Maryland (États-Unis). Maître de recherches et chargé de cours à l'Université d'Utrecht (Pays-Bas).

Titulaire d'un doctorat de l'Université d'Utrecht (1969). Auteur de nombreux articles publiés dans des revues internationales sur les principes pharmacologiques actifs de type opiacé et cannabinoïde. Coordonnateur de la gestion des programmes de traitement des héroïnomanes à la méthadone. Coordonnateur au niveau national des recherches sur la leucoencéphalopathie chez les héroïnomanes. Membre de la délégation néerlandaise à de nombreuses sessions de la Commission des stupéfiants. Membre des groupes d'experts de l'Organe international de contrôle des stupéfiants en vue de l'élaboration de l'article 12 de la Convention de 1988. Membre de la délégation néerlandaise à la Conférence des Nations Unies pour l'adoption d'une Convention contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (1988). Représentant dans le cadre de l'élaboration des directives et de la réglementation de l'Union européenne en relation avec l'article 12 de la Convention de 1988. Nominations par le Ministère néerlandais de la santé: membre du comité de surveillance du système national de suivi et d'information sur les drogues et du comité chargé d'étudier la prescription médicale d'héroïne pour le traitement des héroïnomanes; membre du comité de direction pour l'évaluation et le contrôle des drogues aux Pays-Bas; et membre du comité de surveillance de l'agence nationale pour la production nationale de chanvre à des fins scientifiques et médicales. Expert chargé des missions d'évaluation menées en Albanie et en ex-République yougoslave de Macédoine dans le cadre du projet de contrôle des drogues licites relevant du programme PHARE de l'Union européenne. Représentant lors des réunions d'évaluation des nouvelles drogues de synthèse organisées par le Comité scientifique élargi de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, Lisbonne. Président de la conférence organisée par le Groupe Pompidou et l'Organe international de contrôle des stupéfiants sur le contrôle des substances psychotropes en Europe. Président du Groupe de travail de l'OMS sur la révision des Directives pour l'examen par l'OMS des substances psychoactives engendrant une dépendance aux fins de contrôle international.

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2002). Vice-Président du Comité des questions financières et administratives (2003). Deuxième Vice-Président de l'Organe (2004). Vice-Président (2003) et Président (2004) du Comité permanent des évaluations. Rapporteur de l'Organe (2005).

Rainer Wolfgang Schmid

Né en 1949. De nationalité autrichienne. Professeur associé, Département des analyses diagnostiques médicales et chimiques, hôpital universitaire de Vienne, faculté de médecine de Vienne. Chef de la Section des analyses biomédicales et toxicologiques.

Titulaire d'un doctorat de chimie de l'Université de Vienne (1977). Formation universitaire supérieure en neurochimie et neuropharmacologie, Laboratoire de pharmacologie préclinique de l'Institut national de santé mentale, Washington (1978-1980). Titulaire d'une maîtrise de toxicologie de l'Université de Vienne (1998). Auteur de 85 articles publiés dans les domaines de la toxicomanie, de la neuropharmacologie, de la pharmacologie clinique et de la chimie analytique. Coprésident du quatrième Congrès international sur la pharmacovigilance et la toxicologie clinique, Vienne (1995). Membre du groupe d'experts sur les drogues de synthèse du Ministère autrichien de la santé et du Forum d'experts sur les drogues de la ville de Vienne (depuis 1997). Responsable de plusieurs projets scientifiques de la ville de Vienne, notamment sur la surveillance des drogues de synthèse lors de grands rassemblements de jeunes (depuis 1997). Membre du comité scientifique de divers congrès scientifiques internationaux sur la toxicomanie, la toxicologie clinique et l'analyse toxicologique. Membre de nombreuses associations nationales et internationales de toxicologie. A participé à des réunions de l'Union européenne consacrées aux drogues (Groupe Pompidou et Parlement de l'Union européenne). Membre de la délégation autrichienne à la Commission des stupéfiants (1999-2001).

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2002). Membre du Comité permanent des évaluations (depuis 2002). Vice-Président du Comité permanent des évaluations et membre du Comité des questions financières et

administratives (2004). Président du Comité permanent des évaluations (2005).

Camilo Uribe Granja

Né en 1963. De nationalité colombienne. Directeur médical de l'hôpital de San Martin (Département du Meta); toxicologue dans les cliniques de Marly et de Palermo; Directeur général de la Nouvelle Clinique Fray Bartolomé de la Casas; consultant auprès du Conseil national des drogues. Nombreux postes d'enseignement universitaire de la toxicologie médico-légale et clinique.

Docteur en médecine, faculté de médecine de l'Université de Notre-Dame du Rosaire (1989); spécialisation en toxicologie, faculté de médecine de l'Université de Buenos Aires (1990); spécialisation en toxicologie professionnelle (1997); certificat de professeur d'université (1998), diplômes de gestion hospitalière (1998) et d'administration de la sécurité sociale (1999), Université de Notre-Dame du Rosaire; diplôme spécialisé dans les urgences toxicologiques, FUNDASALUD (1998); maîtrise de gestion des services sociaux, Université d'Alcala de Henares (2002). Ancien médecin légiste, toxicologue, coordonnateur technique et gestionnaire dans différents hôpitaux et établissements; Directeur scientifique de la clinique de toxicologie Uribe Cualla, Centre de consultation toxicologique; Directeur de la toxicologie clinique à la Clinique Fray Bartolomé de Las Casas (jusqu'en 1991); Vice-Président de l'Institut de médecine tropicale "Luis Patiño Camargo" (jusqu'en 1992); Directeur et coordonnateur médical du Plan national d'urgence (1993); Directeur du programme de gestion des services de santé à l'École d'administration publique, École supérieure d'administration publique (jusqu'en 2000); Directeur général de l'Institut national de surveillance des aliments et des médicaments (2001-2002). Vice-Président (1988-1990 et 1995-1998) et Président (2000-2003) de l'Association de toxicologie d'Amérique latine; Vice-Président (2002-2003) de la Fédération internationale de toxicologie. Membre de l'Association colombienne de médecine interne. Membre de l'Association espagnole de toxicologie. Directeur exécutif d'une association d'organisations non gouvernementales (jusqu'en 1998); membre du Conseil directeur de l'École de médecine de Cundinamarca; membre de l'Académie colombienne de

médecine. Auteur de nombreux ouvrages, dont: le chapitre sur les benzodiazépines du répertoire thérapeutique de l'Association colombienne de médecine interne (1992); un article sur les intoxications dues à des substances du type scopolamine; un manuel sur les urgences toxicologiques; un manuel sur le traitement des intoxications dues aux pesticides (1995); le protocole d'enquête "Traumatisme et alcool", hôpital de Kennedy (1999); a rédigé de nombreux protocoles de recherche. A reçu de nombreuses distinctions honorifiques, dont: une mention honorable pour services rendus à la société colombienne dans le domaine de la toxicologie lors du premier Congrès international de toxicologie, Université d'Antioquia; prix décerné par l'Association de toxicologie d'Amérique latine pour ses contributions à la toxicologie (1998). A participé à un grand nombre de conférences et de séminaires professionnels, notamment à plusieurs réunions du Congrès de toxicologie d'Amérique latine; au Congrès national de toxicologie et de protection de l'environnement, Medellin (1999); au septième Congrès colombien de pharmacologie et de thérapeutique et au premier Symposium international sur l'intérêt de la diversité biologique pour la création de nouveaux médicaments (2001); au Congrès de la sécurité aérienne dans les Caraïbes colombiennes (2001); et au deuxième Congrès national "Enquête et santé" (2002).

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (2005).

Brian Watters

Né en 1935. De nationalité australienne. Président de l'Australian National Council on Drugs (depuis 1998).

Diplôme de lettres, spécialisation en sociologie médicale, Université de Newcastle (Australie); formation au soutien psychologique des toxicomanes, Université de Newcastle; aumônier-psychiatre qualifié.

Officier de l'Armée du Salut (1975-2000), ayant notamment dirigé le programme de traitement des dépendances mis en place par l'Armée du Salut dans l'est de l'Australie; consultant et porte-parole auprès des médias sur les questions de dépendance; conseiller auprès des services VIH/sida de l'Armée du Salut dans

l'est de l'Australie; Président du Réseau des organismes chargés du contrôle de l'alcool et des drogues en Nouvelle-Galles du Sud; membre du Conseil consultatif des drogues auprès du Ministre de la santé de Nouvelle-Galles du Sud. Membre du Conseil de "Drug Arm, Australia"; parrain de "Drug Free Australia"; membre du Conseil directeur de la Coalition internationale contre l'abus de substances psychoactives et la pharmacodépendance. Membre de plusieurs comités gouvernementaux australiens, dont le groupe consultatif d'experts sur la naltrexone à libération prolongée, les groupes de référence mis en place au niveau fédéral et dans chacun des États par le Conseil des gouvernements australiens dans le cadre du programme de réorientation des délinquants, et le groupe de référence national pour la subvention d'organisations non gouvernementales offrant des services de traitement aux toxicomanes dans le cadre de la campagne "Tough on Drugs". Collabore fréquemment à des journaux, magazines et revues australiens, notamment à la revue du Centre national de recherche sur la drogue et l'alcool; a participé à plusieurs publications, dont *Drug Dilemma: a Way Forward*, et le chapitre intitulé "Prevention, demand reduction and treatment: a way forward for Australia" dans *Heroin Crisis* (1999). Officier de l'ordre d'Australie (2003) pour son éminente contribution à la définition de politiques de lutte contre les drogues et à la prise en charge des toxicomanes. Principal orateur lors de conférences nationales et internationales, dont le Conseil international sur les problèmes de l'alcoolisme et des toxicomanies, Vienne; la conférence des villes européennes contre la drogue, à Stockholm; la Conférence australienne sur la stratégie de lutte contre les drogues, Adélaïde (Australie); la Coalition internationale contre l'abus de substances psychoactives et la pharmacodépendance, Madrid. A participé à la Commission des stupéfiants (2003). Orateur à la Conférence nationale sur la détournement de produits chimiques, Darwin (Australie) (2005).

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (2005).

L'Organe international de contrôle des stupéfiants

L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) est un organe de contrôle indépendant et quasi judiciaire, créé par traité, qui est chargé de surveiller l'application des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues. Il a eu des prédécesseurs créés par les précédents traités relatifs au contrôle des drogues dès l'époque de la Société des Nations.

Composition

L'Organe se compose de 13 membres élus par le Conseil économique et social, qui siègent à titre personnel et non en qualité de représentants de leur pays (pour la composition actuelle, se reporter à l'annexe II de la présente publication). Trois membres ayant une expérience dans les secteurs de la médecine, de la pharmacologie ou de la pharmacie sont choisis sur une liste de personnes désignées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et 10 membres sur une liste de personnes désignées par les gouvernements. Les membres de l'Organe doivent être des personnes qui, par leur compétence, leur impartialité et leur désintéressement, inspirent la confiance générale. Le Conseil prend, en consultation avec l'OICS, toutes les dispositions nécessaires pour que celui-ci puisse s'acquitter de ses fonctions en toute indépendance sur le plan technique. L'OICS a un secrétariat chargé de l'aider dans l'exercice de ses fonctions en matière d'application des traités. Le secrétariat de l'OICS est une unité administrative de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime mais, pour les questions de fond, il en réfère exclusivement à l'Organe. L'OICS collabore étroitement avec l'Office dans le cadre des arrangements approuvés par le Conseil économique et social dans sa résolution 1991/48. Il collabore également avec d'autres organismes internationaux qui s'occupent aussi du contrôle des drogues. Au nombre de ces organismes figurent non seulement le Conseil et sa Commission des stupéfiants, mais aussi les institutions spécialisées des Nations Unies compétentes en la matière, en particulier l'OMS. L'Organe coopère en outre avec des organismes qui n'appartiennent pas au système des Nations Unies, en particulier l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) et le Conseil de coopération douanière (également dénommé Organisation mondiale des douanes).

Fonctions

Les fonctions de l'OICS sont énoncées dans les instruments internationaux suivants: Convention unique sur les stupéfiants de 1961, telle que modifiée par le Protocole de 1972; Convention de 1971 sur les substances psychotropes; et Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988. En gros, les fonctions de l'OICS sont les suivantes:

a) En ce qui concerne la fabrication, le commerce et l'usage licites des drogues, l'OICS, agissant en coopération avec les gouvernements, s'efforce de faire en sorte que les stupéfiants requis à des fins médicales et scientifiques soient disponibles en quantités suffisantes et d'empêcher le détournement des stupéfiants des sources licites vers les circuits illicites. L'OICS surveille également la façon dont les gouvernements contrôlent les produits chimiques utilisés dans la fabrication illicite des drogues et les aide à prévenir le détournement de ces produits vers le trafic illicite;

b) En ce qui concerne la fabrication, le trafic et l'usage illicites des drogues, l'OICS met en évidence les lacunes qui existent dans les systèmes de contrôle national et international et contribue à y remédier. Il est également chargé d'évaluer les produits chimiques utilisés dans la fabrication illicite des drogues, afin de déterminer s'il y a lieu de les placer sous contrôle international.

Pour s'acquitter des tâches qui lui sont imparties, l'OICS:

a) Administre le régime des évaluations pour les stupéfiants et un système volontaire de prévisions pour les substances psychotropes et surveille les activités licites relatives aux drogues à l'aide d'un système de rapports statistiques, pour aider les gouvernements à réaliser, notamment, un équilibre entre l'offre et la demande;

b) Suit et appuie les mesures prises par les gouvernements pour prévenir le détournement de substances fréquemment utilisées dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes et évalue les substances de ce type afin de déterminer s'il y a lieu de modifier le champ d'application des Tableaux I et II de la Convention de 1988;

c) Analyse les renseignements fournis par les gouvernements, les organes de l'ONU, les institutions spécialisées ou d'autres organisations internationales compétentes, pour veiller à ce que les dispositions des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues soient dûment appliquées par les gouvernements, et recommande les mesures correctives qui peuvent paraître nécessaires;

d) Entretient un dialogue permanent avec les gouvernements pour les aider à s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues et recommande à cette fin, le cas échéant, qu'une assistance technique ou financière leur soit fournie.

L'OICS est chargé de demander des explications en cas d'infraction apparente aux traités, de proposer aux gouvernements qui n'en appliquent pas entièrement les dispositions, ou rencontrent des difficultés à les appliquer, les mesures propres à remédier à cette situation et de les aider, s'il y a lieu, à surmonter ces difficultés. Si, toutefois, l'OICS constate que les mesures propres à remédier à une situation grave n'ont pas été prises, il peut porter le problème à l'attention des parties intéressées, de la Commission des

stupéfiants et du Conseil économique et social. En dernier recours, les traités autorisent l'OICS à recommander aux parties de cesser d'importer ou d'exporter des drogues, ou les deux, en provenance ou à destination du pays défaillant. En toutes circonstances, l'OICS agit en étroite collaboration avec les gouvernements.

L'OICS aide les administrations nationales à s'acquitter de leurs obligations en vertu des conventions. Pour ce faire, il propose des séminaires et des stages de formation régionaux à l'intention des administrateurs nationaux chargés du contrôle des drogues.

Rapports

En vertu des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues, l'OICS doit établir un rapport annuel sur ses activités. Ce rapport, dans lequel est analysée la situation mondiale en matière de contrôle des drogues, permet aux autorités nationales d'actualiser leur connaissance des problèmes qui se posent ou risquent de se poser et qui sont de nature à compromettre la réalisation des objectifs des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues. L'OICS appelle l'attention des gouvernements sur les lacunes et les insuffisances constatées dans le domaine du contrôle national et de l'application des traités. En outre, l'OICS suggère et recommande des améliorations aux niveaux international et national. Le rapport est fondé sur les renseignements communiqués par les gouvernements à l'OICS, aux entités du système des Nations Unies et aux autres organisations. Il utilise aussi des informations fournies par l'intermédiaire d'autres organisations internationales, telles qu'Interpol et l'Organisation mondiale des douanes, ainsi que des organisations régionales.

Le rapport annuel de l'OICS est complété par des rapports techniques détaillés qui présentent des données concernant les mouvements licites de stupéfiants et de substances psychotropes utilisés à des fins médicales et scientifiques et l'analyse par l'OICS de ces données. Ces données sont nécessaires au bon fonctionnement des mécanismes de contrôle des mouvements licites de stupéfiants et de substances psychotropes, de façon à éviter qu'ils ne soient détournés vers les circuits illicites. De plus, en vertu des dispositions de l'article 12 de la Convention de 1988, l'OICS fait rapport chaque année à la Commission des stupéfiants sur l'application dudit article. Ce rapport, qui fait état des résultats du contrôle des précurseurs et des substances chimiques fréquemment utilisés dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, est également publié comme supplément au rapport annuel.

Depuis 1992, le premier chapitre du rapport annuel est consacré à un problème précis relatif au contrôle des drogues, au sujet duquel l'OICS présente ses conclusions et recommandations afin de contribuer aux discussions et aux décisions en matière de contrôle des stupéfiants sur le plan national, régional et international. Les thèmes ci-après ont été traités dans les rapports annuels antérieurs:

- 1992: Légalisation de l'utilisation non médicale des drogues
- 1993: Importance de la réduction de la demande
- 1994: Évaluation de l'efficacité de traités internationaux relatifs au contrôle des drogues
- 1995: Priorité à la lutte contre le blanchiment de l'argent
- 1996: L'abus des drogues et le système de justice pénale
- 1997: Comment prévenir l'abus des drogues dans un environnement propice à la promotion des drogues illicites?
- 1998: Contrôle international des drogues: passé, présent et avenir
- 1999: Vaincre la douleur
- 2000: Surconsommation des substances pharmaceutiques placées sous contrôle international
- 2001: Les défis en matière de répression antidrogue à l'ère de la mondialisation et des nouvelles technologies
- 2002: Les drogues illicites et le développement économique
- 2003: Drogues, criminalité et violence: impact au microniveau
- 2004: Intégration des stratégies de réduction de l'offre et de la demande: au-delà d'une approche équilibrée

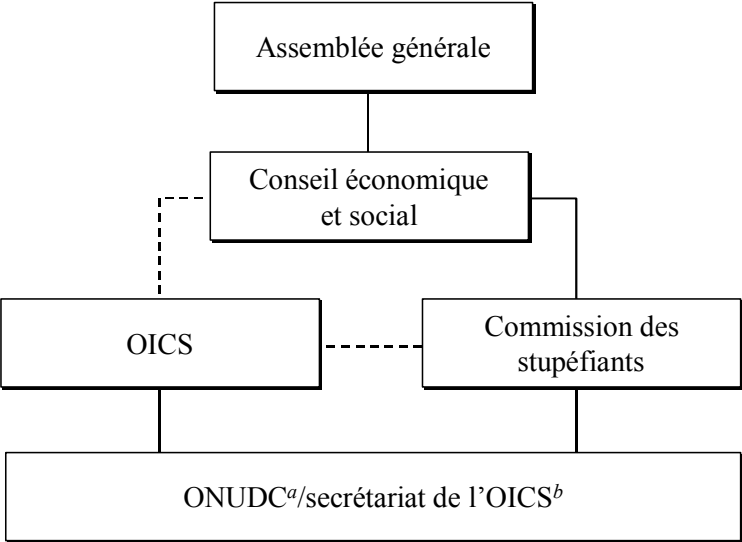
Le chapitre premier du rapport de l'OICS pour 2004 est intitulé "Développement alternatif et moyens de subsistance légitimes".

Le chapitre II analyse le fonctionnement du système de contrôle international des drogues en se basant essentiellement sur les renseignements transmis directement par les gouvernements à l'OICS conformément aux traités internationaux relatifs au contrôle des drogues. L'accent est mis sur le contrôle à l'échelle mondiale de toutes les activités licites relatives aux stupéfiants, aux substances psychotropes, ainsi qu'aux substances chimiques utilisées dans la fabrication illicite de ces drogues.

Le chapitre III présente certaines des grandes tendances en matière de trafic et d'abus de drogues et les mesures prises par les gouvernements pour mettre en œuvre les traités internationaux relatifs au contrôle des drogues en s'attaquant à ces problèmes. Des observations concrètes sont formulées au sujet de l'état du contrôle des drogues dans chacun des pays où une mission ou une visite technique de l'OICS a eu lieu.

Le chapitre IV contient les principales recommandations adressées par l'OICS aux gouvernements, à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, à l'OMS et aux autres organisations internationales et régionales compétentes.

Le système des Nations Unies, les organes de contrôle des drogues et leur secrétariat



Légende:

- - - - - Indique un lien direct (administratif ou statutaire)
- _____ Indique des relations de travail (rapports, coopération, avis consultatifs)

^a Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.
^b Le secrétariat de l'OICS, pour les questions de fond, rend compte à l'OICS uniquement.